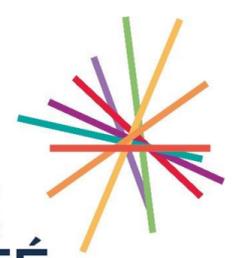
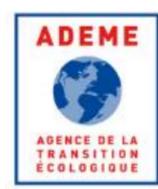




LABORATOIRE DE LA MOBILITÉ INCLUSIVE



Sous l'égide de FACE



Mardi 30 janvier - 14h à 15h30

**ZFE et mobilité
solidaire, l'heure des
transformations !**



PLUS D'INFORMATIONS SUR [TOUS-MOBILES-KIT.COM](https://tous-mobiles-kit.com)



INTRODUCTION

Pierre Taillant
Économiste à l'ADEME

PROGRAMME

INTRODUCTION

- **Pierre Taillant.** Économiste à l'ADEME

OUVERTURE : Rappel du dispositif, du cadre législatif et du calendrier des ZFE-m

- **Floriane Sauvage.** Cheffe de projet ZFE. Direction du Climat, de l'Efficacité Énergétique et de l'Air. Direction Générale de l'Energie et du Climat.

TÉMOIGNAGES DE COLLECTIVITÉS

- **Camille Rieux.** Chef de projet - Zone à Faibles Emissions. Direction de la transition énergétique et de la qualité de l'air. Pôle environnement et services publics. Grenoble-Alpes Métropole.
- **Nicolas Bohère.** Ingénieur transport du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) - Unité accompagnement et développement des nouvelles mobilités.
- **Zoe Fanshawe.** Cheffe de projet Zone à faibles émissions chez Ville et Eurométropole de Strasbourg.

FOCUS SUR L'EXPLORATION « FAMILLES ZFE » : MIEUX COMPRENDRE LES IMPACTS SOCIAUX DES ZFE

- **Jade Charbonnier.** Consultante-chercheuse. Auxilia.

ÉCHANGES AVEC LES PARTICIPANTS

- **Sandrine De-Boras.** Chef de projets Innovation Transdev. Cheffe de file du groupe de travail Tous Mobiles.

CONCLUSION : L'HEURE DES TRANSFORMATIONS ?

- **Daphné Chamard Teirlinck.** Responsable "Mobilité inclusive et durable". Secours catholique.



Le webinaire sera enregistré pour sa rediffusion sur le site Tous Mobiles ainsi que sur les chaînes Youtube du LMI et sur le site de France Mobilités.

OUVERTURE

Rappel du dispositif, du cadre législatif et du calendrier des ZFE

Floriane Sauvage

Cheffe de projet ZFE. Direction du Climat, de l'Efficacité Energétique et de l'Air. Direction Générale de l'Energie et du Climat.



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Webinaires
de la mobilité solidaire

Tous
Mobiles

30 janvier 2024 - Épisode #14
ZFE et mobilité solidaire, l'heure des transformations !



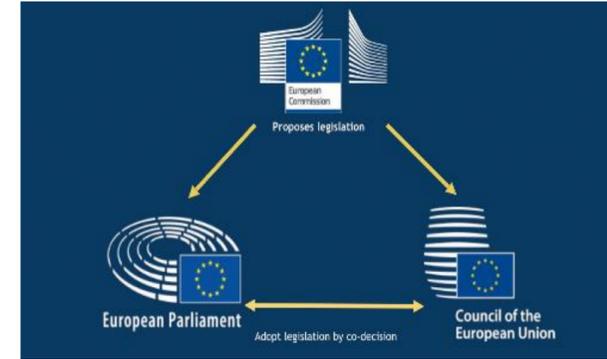
Qualité de l'air en France



- Amélioration sur les dernières années, mais toujours un **enjeu de santé publique majeur** (40 000 décès/an liés aux particules, 7000 décès/an liés aux NOx).
- Bien que les efforts menés en faveur d'une meilleure qualité de l'air aient produit des effets notables en la matière, l'air extérieur reste toujours pollué et les **valeurs limites fixées actuellement au niveau européen et français sont dépassées** :
 - **Principalement dans les grandes agglomérations**
 - Avec de fortes variations selon les conditions météorologiques et topographiques
- Des **contentieux avancés (les normes de qualité de l'air actuelles n'étant pas respectées sur plusieurs territoires)**, avec des astreintes régulières.
- Des **actions sont engagées dans tous les secteurs émetteurs**, au niveau national (plan national - PREPA), et au niveau local (PPA notamment).



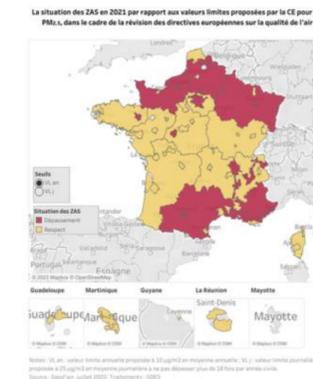
Perspective : abaissement des seuils réglementaires d'ici 2030



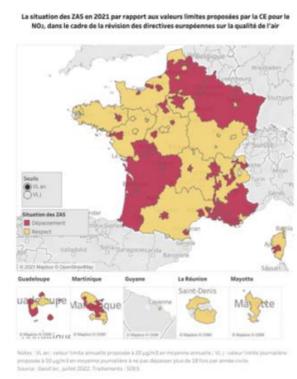
- **L'OMS a publié de nouvelles valeurs guides** en septembre 2021 :
 - abaissement de la valeur guide pour le NO₂ : jusqu'alors fixée à 40 µg/m³ (reprise dans réglementation UE et nationale), passage à 10 µg/m³
 - abaissement de la valeur guide pour les PM_{2,5} : de 25 à 5 µg/m³
- La Commission européenne a engagé le processus de **révision de la directive qualité de l'air ambiant** :
 - Fixation de nouveaux seuils en 2030 : par exemple [20] µg/m³ pour le NO₂
- La France est loin d'atteindre les valeurs guides OMS, et les normes proposées par la Commission pour 2030 :

Cartographies de la situation de la France, en 2021, au regard des valeurs limites proposées pour 2030 par la Commission

PM_{2,5} :



NO₂ :





La ZFE : un outil à la main des collectivités



La ZFE est un outil :

- Qui protège la **santé des populations dans les zones denses** en restreignant la circulation des véhicules les plus polluants ;
- Qui améliore la qualité de l'air à travers le **report modal** et le **renouvellement des flottes** des véhicules ;
- **A la main de la collectivité territoriale** / EPCI et qui tient compte des **spécificités locales** ;
- **Modulable** avec des paramètres de temporalité, de périmètre géographique, de catégories de véhicules concernés, de dérogations locales ;
- Encadré par le code général des collectivités territoriales (articles L2213-4-1, R2213-1-0-1, D 2213-1-0-2, D 2213-1-0-3).





Une flexibilité en fonction des niveaux locaux de qualité de l'air

La loi distingue 3 situations :

- en dépassement régulier des normes de qualité de l'air (plus de 3 ans sur les 5 dernières années, pour le NO₂, PM) --> **Territoires ZFE**
- sans dépassement régulier des normes de qualité de l'air, mais au-dessus des recommandations OMS ; --> **Territoires de vigilance**
- en-dessous des recommandations OMS : pas d'obligation de ZFE (Saint-Nazaire actuellement)

=> En fonction des évolutions de la qualité de l'air, évaluée chaque année, la situation des agglomérations peut évoluer, et donc leurs obligations afférentes (ZFE notamment).

+ possibilité de déroger à l'obligation (décret du 23/12/22) si démonstration par réalisation d'une évaluation modélisée que les actions mises en place sont aussi efficaces qu'une ZFE dans des délais plus courts ou similaires



Obligations minimales imposées par la loi

Pour les agglomérations de France métropolitaine de plus de 150 000 hab qui ne sont pas en dépassement régulier des normes de qualité de l'air (37 agglomérations) => territoires en vigilance

- La collectivité doit mettre en place une ZFE au plus tard avant fin 2024.
- Elle décide, dans le respect de la loi, des modalités, à l'exception d'une exigence à respecter :
 - **Périmètre de la ZFE** : fin 2024, elle doit couvrir au moins 50 % de la part de la population de l'EPCI le plus peuplé de l'agglomération résidant dans le périmètre de l'agglomération
 - Pas de calendrier minimal de restrictions imposé

Pour les agglomérations qui sont en dépassement régulier des normes de qualité de l'air (5 agglomérations sur la base des données 2018-2022) => territoires ZFE

- Des ZFE sont en place.
- La collectivité décide, dans le respect de la loi, des modalités, à l'exception de trois exigences à respecter :
 - **Périmètre de la ZFE** : fin 2024, la ZFE doit couvrir au moins 50 % de la part de la population de l'EPCI le plus peuplé de l'agglomération résidant dans le périmètre de l'agglomération ;
 - Les restrictions concernent les **automobiles et les véhicules utilitaires légers** ;
 - Un **calendrier minimal de restrictions à respecter, uniquement pour les automobiles** : restrictions NC et Crit'air 5 au 1^{er} janvier 2023, Crit'air 4 au 1^{er} janvier 2024, Crit'air 3 au 1^{er} janvier 2025.

Déploiement des ZFE



- ZFE existantes
- ZFE à venir
- ▲ dépassement régulier des normes de qualité de l'air constaté (2018-2022) : calendrier minimal de restrictions imposé par la loi pour la circulation des automobiles
- teneur en polluants régulièrement supérieure aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé, mais pas de dépassement régulier constaté des normes de qualité de l'air (2018-2022)
- qualité de l'air répondant aux critères de l'Organisation Mondiale de la Santé : aucune obligation de mise en place d'une ZFE

=> « territoires ZFE »

=> « territoires de vigilance »



Etapes et conditions de mise en œuvre



Phase de préfiguration de la ZFE

- Étude réglementaire
- Elaboration du projet d'arrêté
 - > définit la date d'entrée en vigueur des restrictions, le périmètre géographique, les véhicules concernés par les restrictions (catégorie et classes Crit'air), les éventuelles modalités horaires, période pédagogique et dérogations locales (dont pass ZFE)
- Accord autorité concernée si inclusion des voies du réseau public routier national ou départemental
- Avis des parties prenantes (2 mois)
- Consultation du public (21 jours)

Mise en œuvre

- Publication de l'arrêté
- Campagne d'information locale (3 mois)
 - > périmètre, véhicules concernés par les restrictions, solutions de mobilité alternatives dans le périmètre contrôlé
- Installation des panneaux de signalisation
- Contrôles et sanction
- Evaluation de la ZFE au moins tous les 3 ans

Portail mieux respirer en ville

Pour tout savoir sur les ZFE et les solutions de mobilité les moins polluantes

www.mieuxrespirerenville.gouv.fr

Mis en ligne le 14 octobre 2023, ce portail national est :

😊 au service des citoyens, des entreprises, des collectivités et des partenaires mobilité

💡 un accès simple à toutes les informations officielles et tous les outils utiles à la compréhension et à l'utilisation des ZFE

🔄 évolutif : il sera au fil du temps complété d'informations, de ressources et de services supplémentaires

Accueil À propos du portail Commander sa vignette Crit'Air Simulateur de trajet Toutes les ZFE Changer de voiture Foire aux questions

Outil de référence

Découvrez le portail national de référence qui revient sur les zones à faibles émissions et le déploiement d'une mobilité moins émissive. Cet outil est au service des citoyens, des entreprises, des collectivités et des partenaires mobilité.

Qu'est-ce que le portail national ?

Précédent Suivant

Portail mieux respirer en ville

Tout savoir selon votre profil

 <p>FICHE PROFIL</p> <p>Je suis un particulier</p> <p>Tout ce qu'il faut savoir en tant que particulier</p> <p>→</p>	 <p>FICHE PROFIL</p> <p>Je suis une entreprise</p> <p>Tout ce qu'il faut savoir compte tenu de mes spécificités</p> <p>→</p>	 <p>FICHE PROFIL</p> <p>Je suis une collectivité</p> <p>Tout ce qu'il faut savoir en tant que mairie, agglomération, EPIC, etc.</p> <p>→</p>	 <p>FICHE PROFIL</p> <p>Je suis un partenaire</p> <p>Tout ce qu'il faut savoir en tant que partenaire d'une collectivité ou acteur-opérateur de la mobilité</p> <p>→</p>
--	---	--	---

Fiches pratiques par thématique

 <p>Qualité de l'air</p> <p>→</p>	 <p>Se déplacer</p> <p>→</p>	 <p>Vignette Crit'Air</p> <p>→</p>	 <p>Simulateur de trajet</p> <p>→</p>	 <p>Les services et aides</p> <p>→</p>	 <p>Dérogations</p> <p>→</p>
---	--	--	---	--	--

[Accueil](#) [À propos du portail](#) [Commander sa vignette Crit'Air](#) [Simulateur de trajet](#) [Toutes les ZFE](#) [Changer de voiture](#) [Foi](#)

[Accueil](#) > [FAQ](#)

Foire aux questions (FAQ)

Particuliers, professionnels et collectivités : les réponses à vos questions : Les ZFE et la santé publique

- [1. Quel est le lien entre les ZFE et la qualité de l'air ?](#)
- [2. Comment la qualité de l'air est-elle mesurée ? Comment connaître la qualité de l'air dans mon agglomération ?](#)
- [3. La qualité de l'air est-elle bonne en France ?](#)
- [4. Les ZFE sont-elles efficaces pour améliorer la qualité de l'air ?](#)
- [5. Les ZFE ont-elles un impact sur le changement climatique et les émissions de gaz à effet de serre ?](#)
- [6. Quelle est la différence entre les dispositifs "pic de pollution" et la zone à faibles émissions ?](#)

ZFE : définition, réglementation, caractéristiques

- [7. Qu'est-ce qu'une zone à faibles émissions \(ZFE\) ?](#)

Campagne *Changeons d'air, changeons de mobilité*

Diffusée du 14 octobre au 10 novembre 2023

Des kits de communication (affiches, kits réseaux sociaux et prêts-à-publier) personnalisables mis à disposition sur la [plateforme de concertation ZFE](#).



Accompagnement du déploiement des ZFE

- **Fonds vert** (pluriannuel jusqu'en 2027)
 - accompagner le **déploiement des ZFE**
 - développer le **covoiturage**
 - soutenir l'**ingénierie** des collectivités pour leurs projets de transition écologique
- **Aides à l'acquisition ou à la location de véhicules peu polluants** (1,5 G€ en 2024)
 - **bonus écologique**
 - **prime à la conversion et prime au retrofit électrique** (bonifiées pour les habitants et travailleurs en ZFE = **surprime ZFE**)
 - **micro-crédit** véhicules propres
 - **prêt à taux zéro mobilité** (expérimentation sur 5 territoires prolongée jusqu'en 2025)
 - **leasing social** (mon leasing électrique lancé fin 2023)
- **Programmes et opérations standardisées CEE**
 - **déploiement du vélo** (*ALVEOLE +, AVELO3, mon vélo de A à Z...*)
 - **bornes de recharge** (*ADVENIR*)
 - **solutions d'éco-mobilité pour les populations en situation de précarité** (*TIMS*)
 - **Opérations standardisées** (*covoiturage, autopartage, bus et autocars électriques...*)
- **Soutien au développement des mobilités actives et partagées** :
 - **plan covoiturage du quotidien** (150 M€ en 2023)
 - **plan vélo et marche 2023-2027** (2 G€)
 - **plan d'avenir pour les transports** (dont 100G€ dans le ferroviaire d'ici 2040)

QUESTIONS / RÉPONSES

Sandrine De-Boras

Chef de projets Innovation Transdev.
Cheffe de file du groupe de travail Tous Mobiles.



TÉMOIGNAGES DE COLLECTIVITÉS

Camille Rieux

Chef de projet - Zone à Faibles Emissions. Direction de la transition énergétique et de la qualité de l'air. Pôle environnement et services publics. Grenoble-Alpes Métropole.

Nicolas Bohère

Ingénieur transport du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG)
- Unité accompagnement et développement des nouvelles mobilités.

Zoe Fanshawe

Cheffe de projet Zone à faibles émissions chez Ville et Eurométropole de Strasbourg.



Zone à Faibles Emissions

Une équation à résoudre

Camille Rieux – Grenoble Alpes Métropole

Nicolas Bohère - Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire
Grenobloise



PREAMBULE

Améliorer la qualité de l'air pour améliorer la santé

UNE AMÉLIORATION CONTINUE DEPUIS 15 ANS...

La pollution de l'air a fortement diminué sur notre territoire depuis 2005

...MAIS DES EFFORTS À POURSUIVRE POUR PRÉSERVER LA SANTÉ DES HABITANTS

La pollution de l'air est encore à l'origine de nombreuses maladies (respiratoires, cancers, AVC...) et de décès sur le territoire.

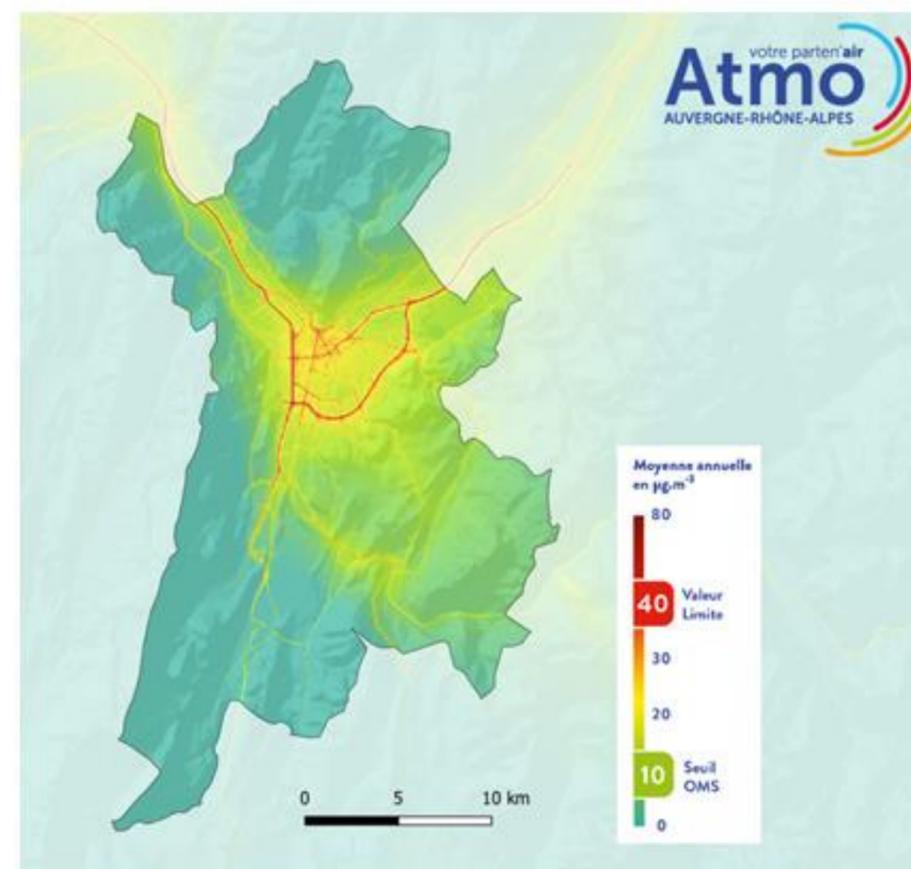
98% de la population métropolitaine exposée à des dépassements des seuils OMS

Chaque année sur le territoire de la Métropole :

- **135 morts/an attribuables au dioxyde d'azote** (majoritairement émis par le trafic routier)
- **293 morts/an attribuables aux particules fines** (majoritairement émises par le chauffage au bois non performant et secondairement par le trafic routier)

Santé publique France 2021

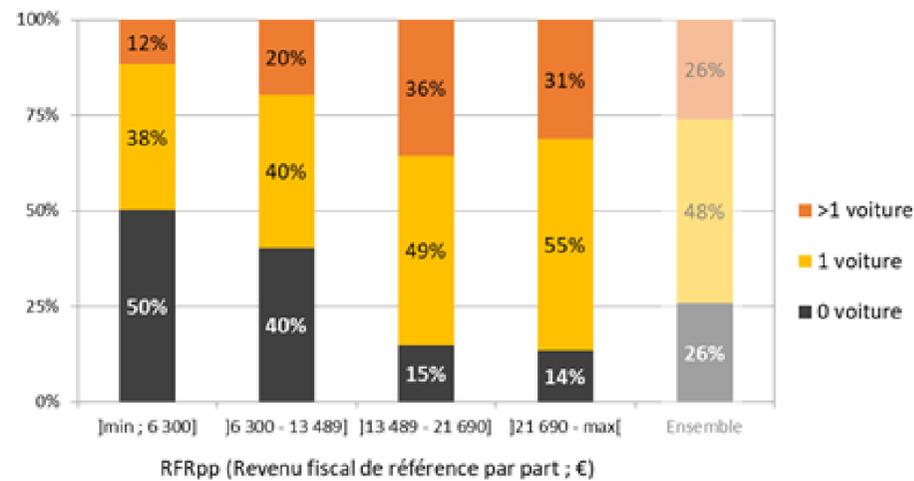
Carte d'exposition au dioxyde d'azote



Lien entre motorisation et revenu

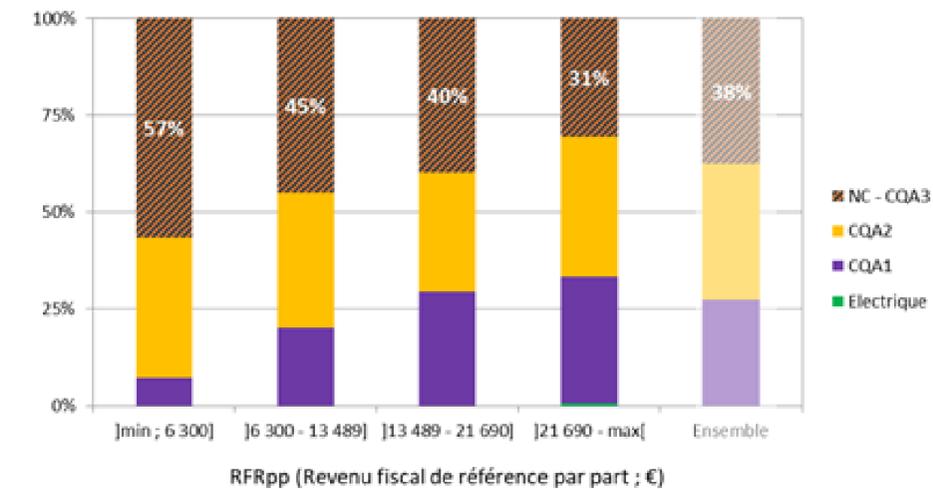
Qui est touché en premier lieu par la ZFE-m

Motorisation des ménages selon leurs revenus



La motorisation augmente avec le niveau de revenu

CQA des voitures selon le revenu des ménages



Une plus forte sensibilité à la ZFE-m pour les classes de faibles revenus qui tendent à posséder des voitures plus anciennes



Un équilibre entre transition écologique, impératifs de justice sociale et cohésion territoriale

Suite à la concertation volontaire et afin de **répondre aux inquiétudes exprimées par les habitants** fin 2022, la Métropole et les communes ont « retravaillé » le projet de ZFE.

La Métropole a pour objectif de :

- **Limiter les impacts sociaux** de la ZFE
- **Ne pas imposer le renouvellement de véhicules qui roulent peu**
- **Permettre la poursuite d'échanges essentiels** entre ses communes et celles des territoires voisins



Conditions de mise en application marquées par :

- **Un cadre réglementaire flexible**
 - une ZFE non permanente
 - différentes dérogations ciblées
 - des axes de circulation exemptés
- Un **accompagnement** fondé sur des parcours d'aides diversifiés, adaptés aux revenus des foyers et fortement orientés vers le changement de pratique de mobilité





LA ZFE EN PRATIQUE

ZFE : la réglementation ZFE

VÉHICULES



Voitures particulières, 2 et 3 roues motorisés et quadric.

CALENDRIER



HORAIRES



7h - 19h du lundi au vendredi
exceptés les jours fériés

PÉRIMÈTRE



DÉROGATIONS

Pass journalier
12 jours/an

Petit
rouleur
< 5000
km/an

Travail
en
horaires
décalés

Entrepri
ses en
difficulté

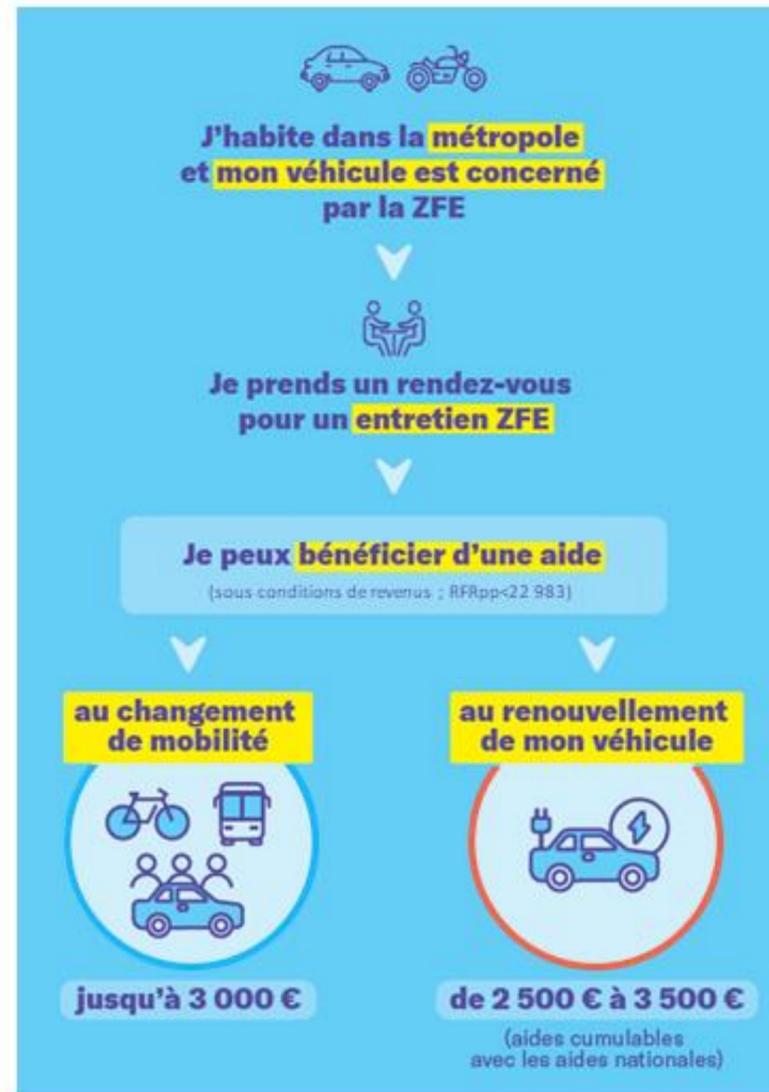
Carte CMI-S

RDV médicaux réguliers en établissement de santé, Associations de bienfaisance ou reconnues d'utilité publique, les véhicules de collection et les véhicules automoteurs spécialisés...

*6 mois de période pédagogique

Le dispositif d'accompagnement

L'accompagnement est porté par la Métropole et le SMMAG et opéré par la SPL M TAG



Trouvez **toutes les infos** sur la ZFE, posez vos questions et prenez **RDV** pour votre entretien ZFE sur :

zfe.grenoblealpesmetropole.fr

Mais aussi par **téléphone** et en agences

Détail des parcours d'accompagnement



ACCOMPAGNEMENT ET AIDES FINANCIÈRES : 4 PARCOURS

ENTRETIEN ZFE
Je fais le point avec un conseiller : L'entretien est une étape obligatoire pour s'engager dans un parcours d'aide

Suis-je concerné ?

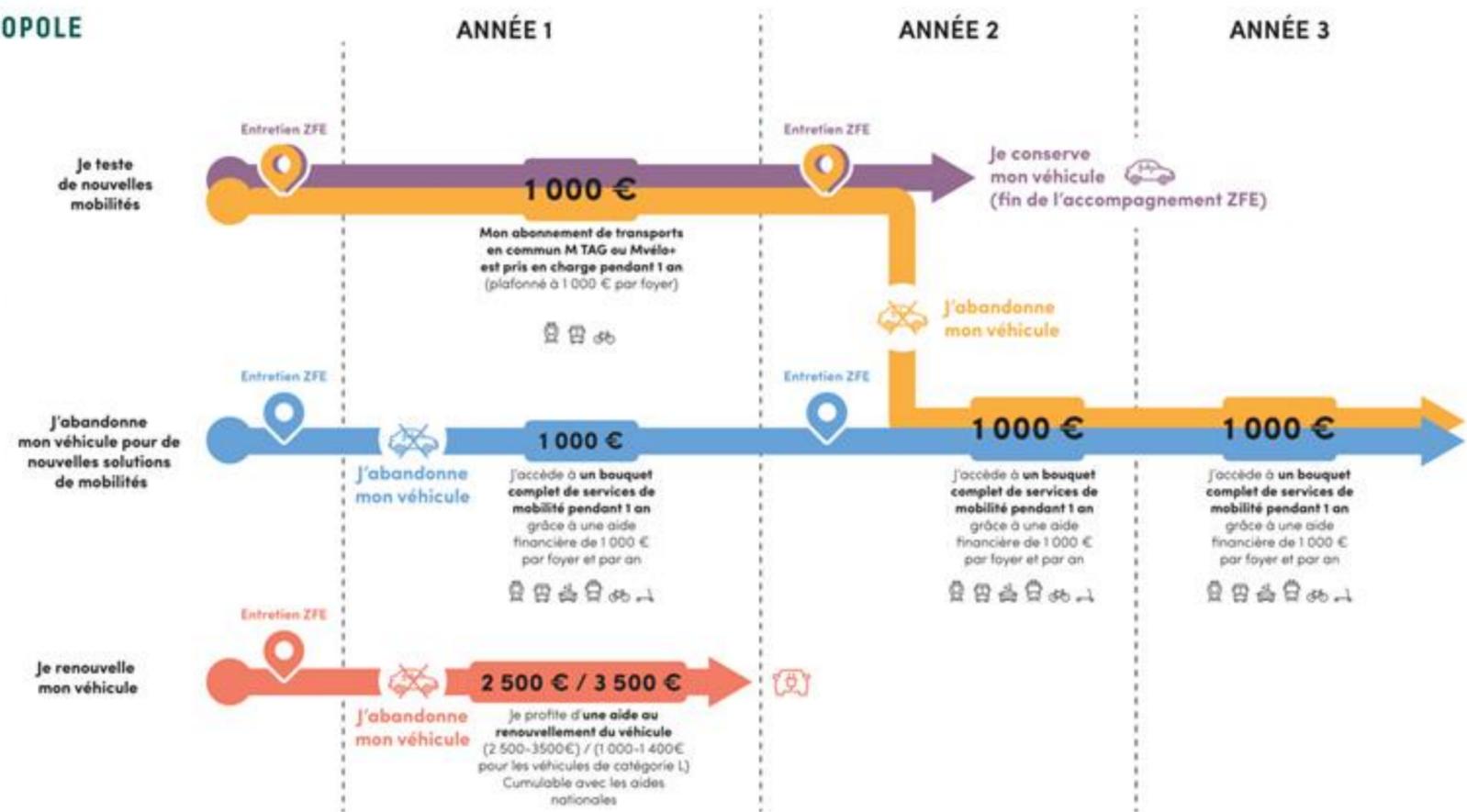
- J'habite dans la métropole grenobloise
- Je possède, depuis plus d'un an, un véhicule concerné par la Zone à Faibles Émissions

AIDES FINANCIÈRES ZFE

Suis-je éligible ?

- J'ai réalisé mon entretien ZFE
- J'ai un revenu fiscal de référence par part inférieur à 22 983 €

Dispositif ZFE juillet 2023



Communication globale

Site internet dédié zfe.grenoblealpesmetropole.fr

- S'informer sur la réglementation
- S'informer sur l'accompagnement
- Prendre RDV pour son Entretien ZFE

Livret 8 pages

Envoyé aux 49 communes – format numérique et impression

3 campagnes de communication en 2023

- 1 Juillet : Mise en place de la ZFE - les informations clés
- 2 Septembre : Dispositif d'accompagnement
- 3 Déc-Jan : Interdiction Cirt'Air 4 + Dispositif d'accompagnement

Supports et canaux de diffusion

- Campagne affichage et média : print, digital, radio, affichage public
- Message PMV rocade et autoroute
- Bâches barrières parkings
- Envoi kits de communication aux communes (via le réseau des Dir Com) + Porteurs FAST + EPCI voisins, Département, CHU



Les canaux de communication des communes sont essentiels pour « faire exister » la ZFE sur le territoire

Kit de communication dispo sur le cloud
Affiches, flyers, articles clé en main, vidéo...

Cette de communication globale est complété par des guichets GRC + des actions d'aller vers

Information et accompagnement aux démarches



Un site web dédié

Pour retrouver toutes les informations sur la réglementation et l'accompagnement + prendre RDV pour son Entretien ZFE
zfe.grenoblealpesmetropole.fr

Des réponses aux questions des usagers

par téléphone, formulaire et accueil physique

Deux Guichets :

- M TAG (3 agences)
- Guichet Métropole GRC

Accompagnement « en présentiel » pour compenser la dématérialisation (guichet + mise en place de permanences) :

- Toute demande ZFE
- Commande vignette Crit'Air
- Prise de RDV pour entretien ZFE (dossier papier)
- Accompagnement à la demande de dérogation

L'aller-vers pour faire connaître la ZFE et lutter contre le non recours

Des formats d'intervention « hors les murs »

Offre de services (conçue grâce à un évènement test) :

- Permanences d'information
- Entretiens ZFE
- Possibilité d'intégration dans un évènement mobilité/ZFE (tests de mobilités) ou dans des évènements plus large

> Accueil par les communes, CCAS ou « acteurs relais » de terrain qui assurent la communication en amont et les bonnes conditions d'accueil des agents M TAG

Intermédiation par les « acteurs relais »

- Assurent l'orientation vers les guichets ZFE d'accompagnement
- Accueillent des interventions « hors les murs »

> **AMI 2023 du FAST** (Fonds d'accompagnement social aux transitions) « QPV, QVA, territoires fragiles : accompagner et préparer les changements de comportements dans les mobilités » > identifier les acteurs : 18 propositions retenues



TÉMOIGNAGES DE COLLECTIVITÉS

Zoe Fanshawe

Cheffe de projet Zone à faibles émissions chez Ville et Eurométropole de Strasbourg.

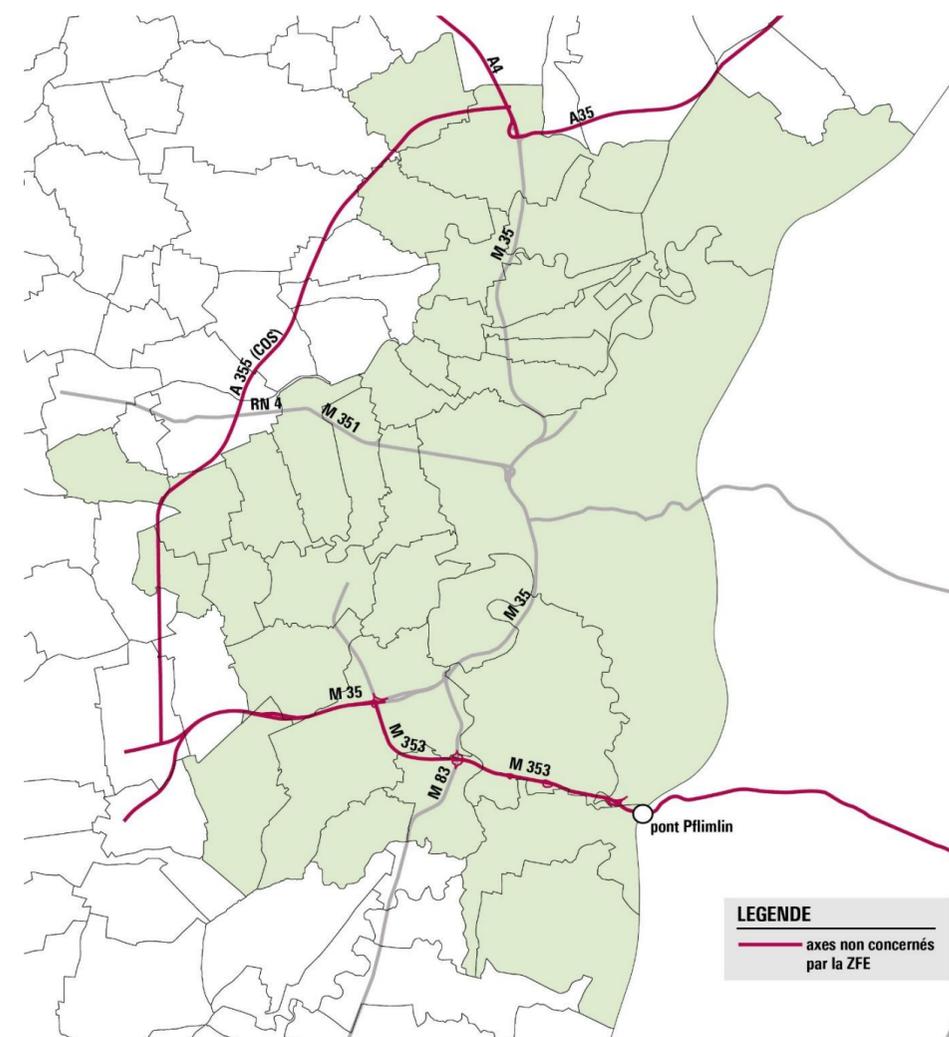
La ZFE-m de l'Eurométropole de Strasbourg

- **Cible tous les types de véhicules :**

- les poids-lourds ;
- les véhicules utilitaires légers ;
- les véhicules légers ;
- les deux et trois roues motorisées.

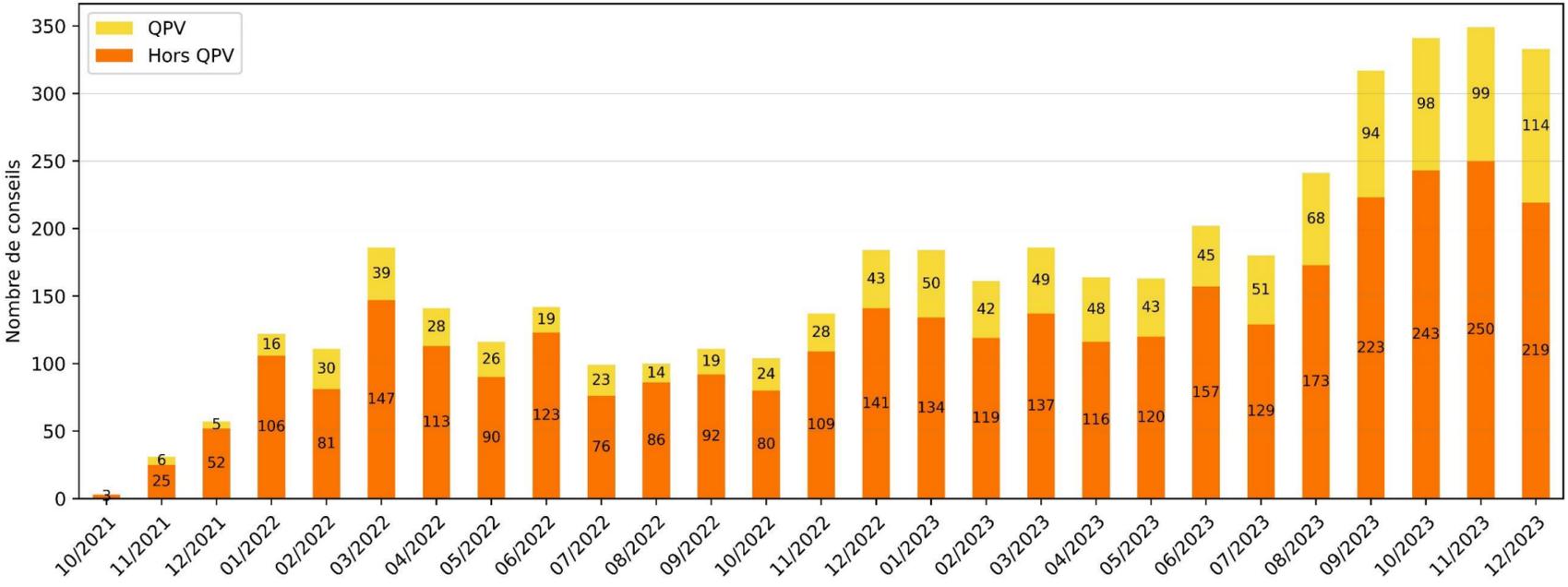
- **La temporalité :** en continu

PHASES	Janv. 2022	Janv. 2023	Janv. 2024	Janv. 2025	Janv. 2028*
Pédagogiques	Crit'Air 5	Crit'Air 4	Crit'Air 3	Crit'Air 2	-
D'interdiction	-	Crit'Air 5	Crit'Air 4	Crit'Air 3	Crit'Air 2

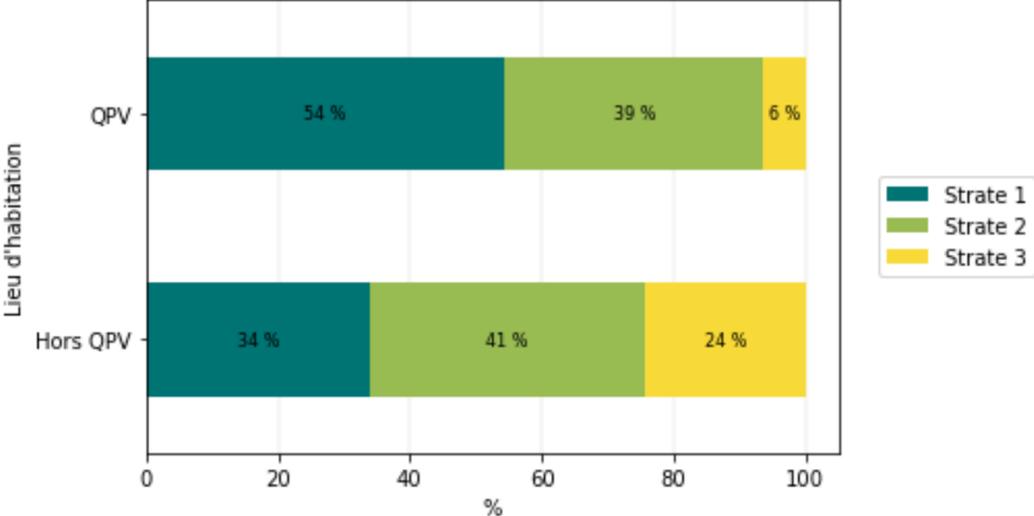


Le Conseil en Mobilité de l'Agence du Climat

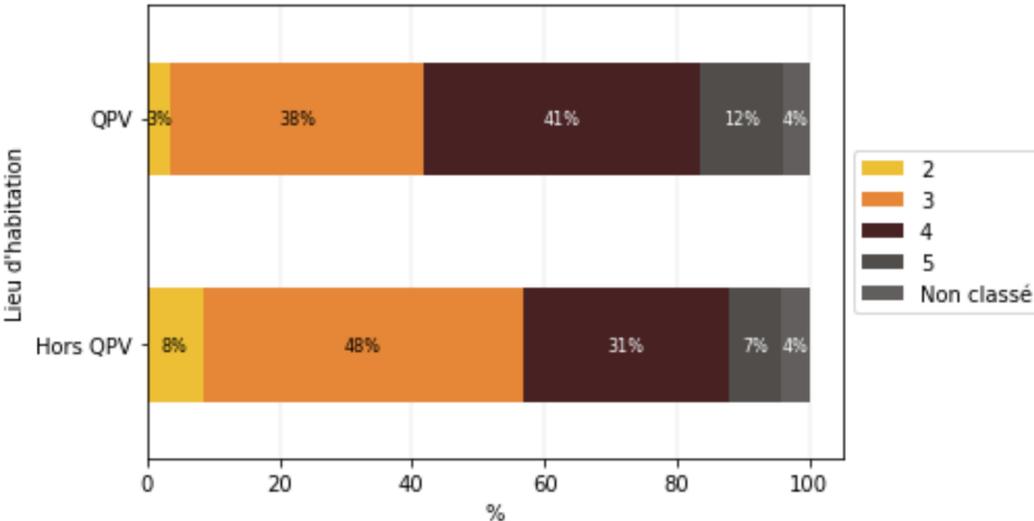
Nombre de premiers rendez-vous de conseil en mobilité effectués par mois avec des ménages eurométropolitains, par lieu d'habitation



Répartition au sein des strates de revenus selon le lieu d'habitation



Répartition des véhicules actuels selon le lieu d'habitation

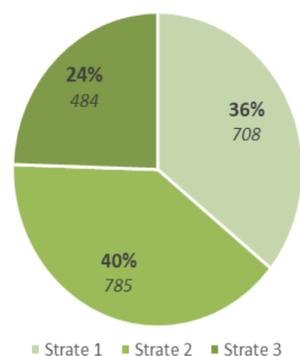


Le dispositif d'aides

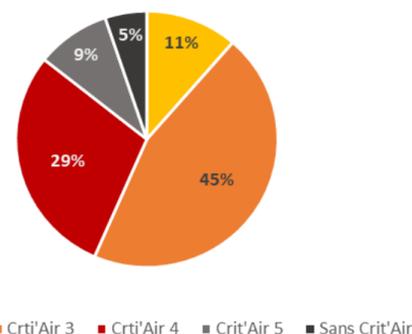
Aide à la conversion

- Remplacement d'un véhicule à terme interdit par la ZFE-m par un véhicule Crit'Air 1 ou 0, neuf ou d'occasion ;
- **2 000€ à 4 000€**, cumulables avec les aides nationales ;
- **1 857 aides** ont été attribuées (31/12/23), soit **5.2M€** au cumul ;

Aides attribuées par strates de revenu en 2022 et 2023



Véhicules séparés par les bénéficiaires



- Expérimentation micro-crédit en 2023 et avance des aides en 2024.

Compte-mobilité

- Portemonnaie numérique à dépenser dans les **mobilités alternatives** sous condition de cession d'un véhicule à terme interdit par la ZFE-m ;
- 120 comptes ont été créés (31/12/2024), utilisables sur 3 ans ;
- Total des dépenses : **33 272€** ;
- Les bénéficiaires résident majoritairement à Strasbourg ;
- En termes de revenus, la strate 1 est moins représentée.

Sensibilisation à la ZFE-m en QPV

Ambassadeur.drices de mobilité

- 4 personnes recrutées en insertion professionnelle ;
- 4 QPV de l'Eurométropole ;
- **Sensibilisation aux enjeux de qualité de l'air, à la ZFE-m et à l'accompagnement lié ;**
- Projet porté par l'association Mobilex, qui était déjà implantée dans le territoire, ouverture vers les mobilités moins polluantes.

Résultats

- 1800 personnes rencontrées, 1300 ayant accepté de remplir un questionnaire ;
- La grande majorité des personnes connaissaient les vignettes Crit'Air ;
- Mais **700 personnes ne connaissaient pas** la ZFE-m en son entièreté ;
- Répartition des vignettes des personnes motorisées :

NC, CQA 5, 4	CQA 3	CQA 2	CQA 1	CQA 0	NSP
13%	28%	26%	28%	3%	2%

- Une trentaine de rendez-vous de conseil en mobilité.

AAP « Territoires Inclusion Mobilités Sobriété »

DISSÉMINATION DE L'OPÉRATION D'AMBASSADEUR·DRICES DE MOBILITÉ

- Couvrir la majorité des QPV de la Métropole sur 3ans ;
- Créneaux de conseil en mobilité réservés aux personnes rencontrées par Mobilex ;
- Déplacement de l'Agence du Climat si demandes suffisantes.

ACCOMPAGNEMENT AU CHANGEMENT DE COMPORTEMENT

- Accompagnement plus large que la ZFE-m ;
- Acquisition d'un outil basé sur des leviers psycho-sociaux permettant d'apporter des arguments adaptés aux freins annoncés ;
- Expérimentation dans 2 QPV et auprès des agent·es de l'EMS et salarié·es de zones d'activités.

QUESTIONS / RÉPONSES

Sandrine De-Boras

Chef de projets Innovation Transdev.
Cheffe de file du groupe de travail Tous Mobiles.



FOCUS SUR L'EXPLORATION « FAMILLES ZFE »

MIEUX COMPRENDRE LES IMPACTS SOCIAUX DES ZFE

Jade Charbonnier
Consultante-chercheuse. Auxilia.

JANVIER 2024

Document confidentiel



/ PARTENAIRES DE L'EXPLORATION AU 1^{er} JANVIER 2023

CO-FINANCEMENT



Direction Générale de l'Énergie et du Climat
Direction générale des infrastructures, des transports et des mobilités



TERRITOIRES D'ACCUEIL



CONTRIBUTION (MATÉRIEL, MOYENS HUMAINS)



SOUTIEN EN EXPERTISE ET COMMUNICATION



ANIMATION, ANALYSES, SUIVI ET COORDINATION



/ CONTEXTE DU PROJET

Gilets jaunes, hausse du prix du carburant, taxe carbone... La **transition écologique** et la **justice sociale** apparaissent de plus en plus comme les deux faces d'**un seul et même enjeu**.

La Zone à Faibles Emissions-mobilité : non-sujet ou bombe à retardement ?

- Une mesure peu appréhendée par les habitants et usagers (3/4 des Français ne connaissent pas le dispositif)¹
- Très peu de visibilité sur les impacts sociaux
- D'ici deux ans, 45% de la population française sera concernée par une ZFE
- Des incidences positives à valoriser

¹Baromètre des mobilités du quotidien 2021
Fondation pour la Nature et l'Homme et Wimoov



« Je n'ai aucun retour sur les conséquences des réglementations environnementales. Je ne peux que les imaginer »

—
Chargée de mission mobilité,
CC Val d'Ille-Aubigné

« La population n'a pas encore compris ce que signifiait l'étiquette Crit'air »

—
Cabinet de Bordeaux
Métropole

Etude basée sur une campagne d'une vingtaine d'entretiens auprès d'acteurs concernés par la conciliation des enjeux sociaux et écologiques de la mobilité / Février 2022



/ SORTIR DU FLOU PAR L'EXPLORATION



TERRITOIRE

DRESSER UNE
TYPOLOGIE DES
TERRITOIRES
CONCERNÉS

+ Territoires où la ZFE existe, ceux où elle évolue, ceux où elle va arriver dans les prochaines années

+ Sur un même territoire : QPV, centre-ville, périurbain



PUBLICS

IDENTIFIER LES
PUBLICS POUR QUI
L'ARRIVÉE D'UNE ZFE
PEUT CONSTITUER UN
BOULEVERSEMENT
AU QUOTIDIEN

+ Donner à voir la diversité des situations sociales

+ S'appuyer sur des prescripteurs locaux



SOLUTIONS

IMAGINER DES **SOLUTIONS**
D'ACCOMPAGNEMENT ET
LES COLLABORATIONS
NÉCESSAIRES POUR LEUR
MISE EN ŒUVRE

+ Permettre aux ZFE d'avoir les **impacts écologiques qu'on leur prête, tout en renforçant la justice sociale** : éviter la surconsommation de véhicules neufs en favorisant le report modal, la démotorisation

+ Articuler la mobilité avec d'autres champs de politiques publiques (aménagement, développement économique, social, etc.) et favoriser les collaborations multi-acteurs



CAPITALISATION

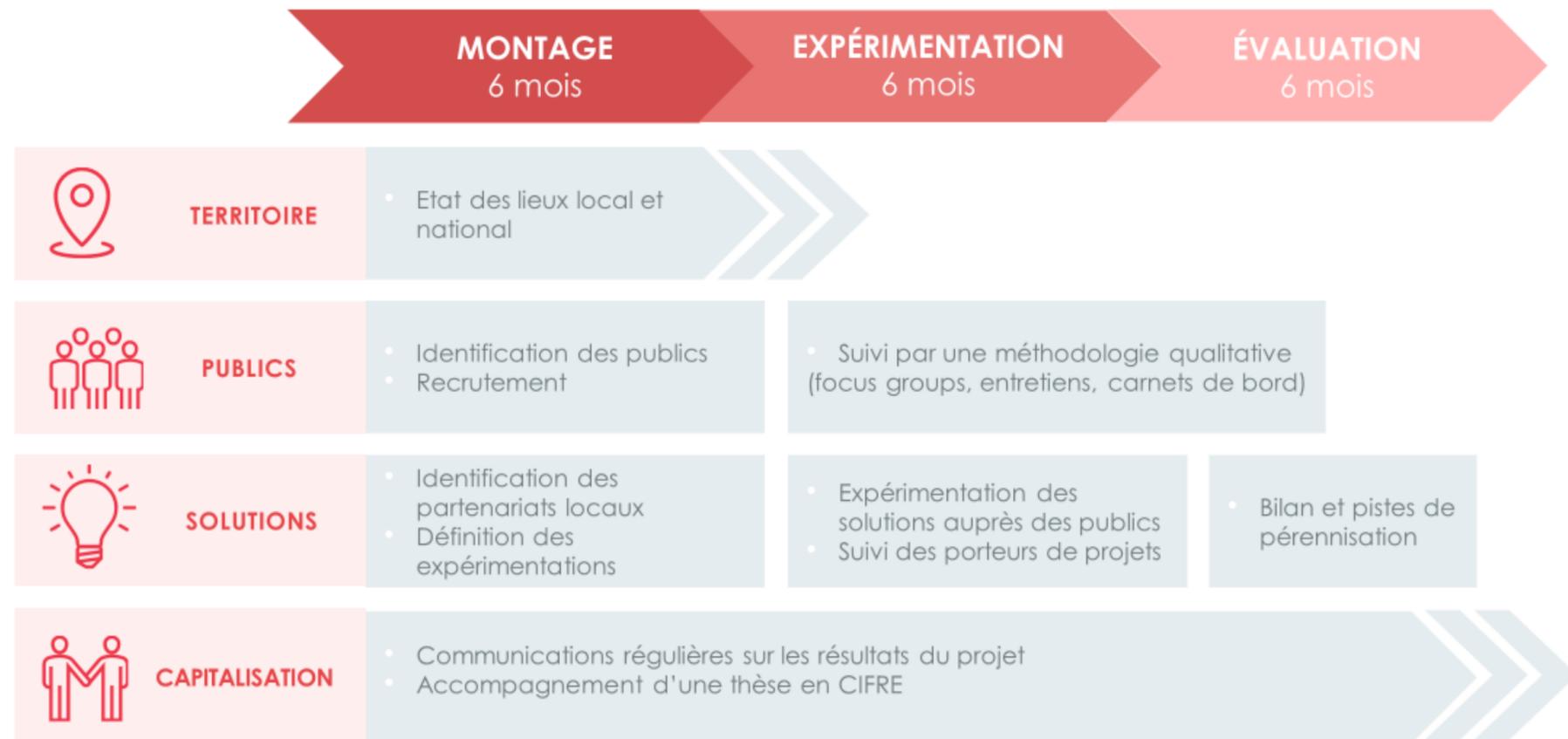
FAVORISER LE
PARTAGE ENTRE
TERRITOIRES

+ Formaliser des enseignements pour les agglomérations susceptibles d'être concernées d'ici 2025



/ NOTRE DÉMARCHE D'EXPLORATION

- + 3 territoires d'étude : la Métropole de Lyon, Limoges Métropole, La Rochelle Agglomération
- + Suivi de cohortes de 20 ménages sur chaque territoire
- + Une exploration sur 18 mois, à partir du 1^{er} décembre 2022



/ LES ENJEUX DES DIAGNOSTICS

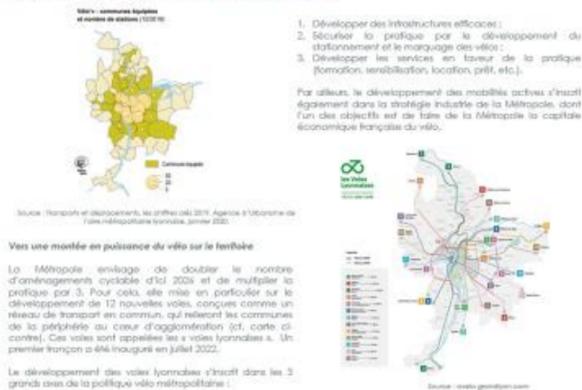
+ Enjeux des diagnostics

- + Identifier des **zones de vulnérabilités** au sein des territoires de l'exploration
- + Identifier les **publics-cibles** des expérimentations

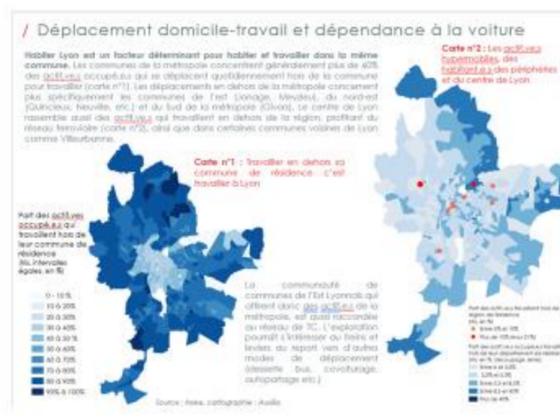
+ Méthode utilisée

- + **Croiser des données** sur l'offre de mobilité avec des données socio-spatiales dans le contexte particulier de la ZFE
- + **Superposer des couches d'analyse** grâce à la représentation spatiale : répartition des véhicules anciens, données sociodémographiques, offre de mobilité
- + **Déterminer des zones de vulnérabilité** face à la mise en œuvre des ZFE qui cumulent plus qu'ailleurs sur le territoire des fragilités

/ OFFRE DE MOBILITE – Les modes actifs

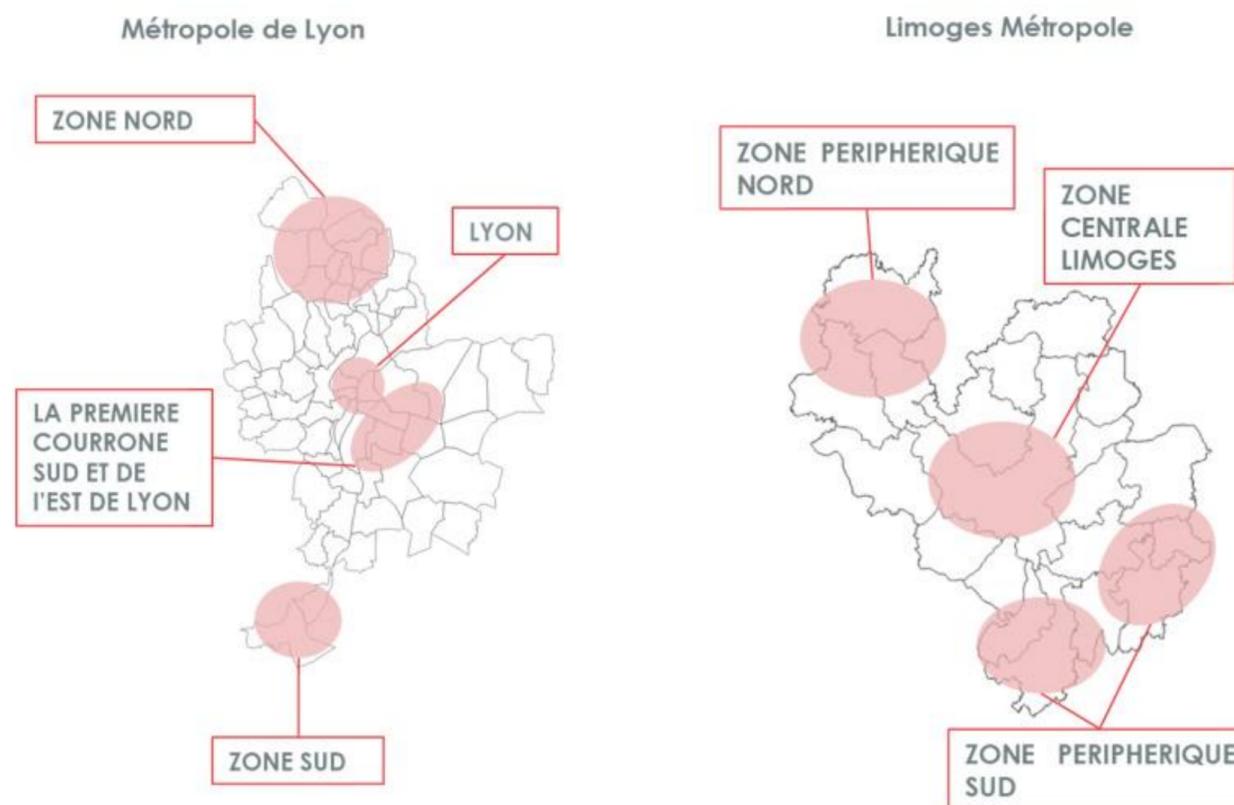


Extrait des diagnostics



Extrait des diagnostics

/ L'IDENTIFICATION DES ZONES DE VULNERABILITE



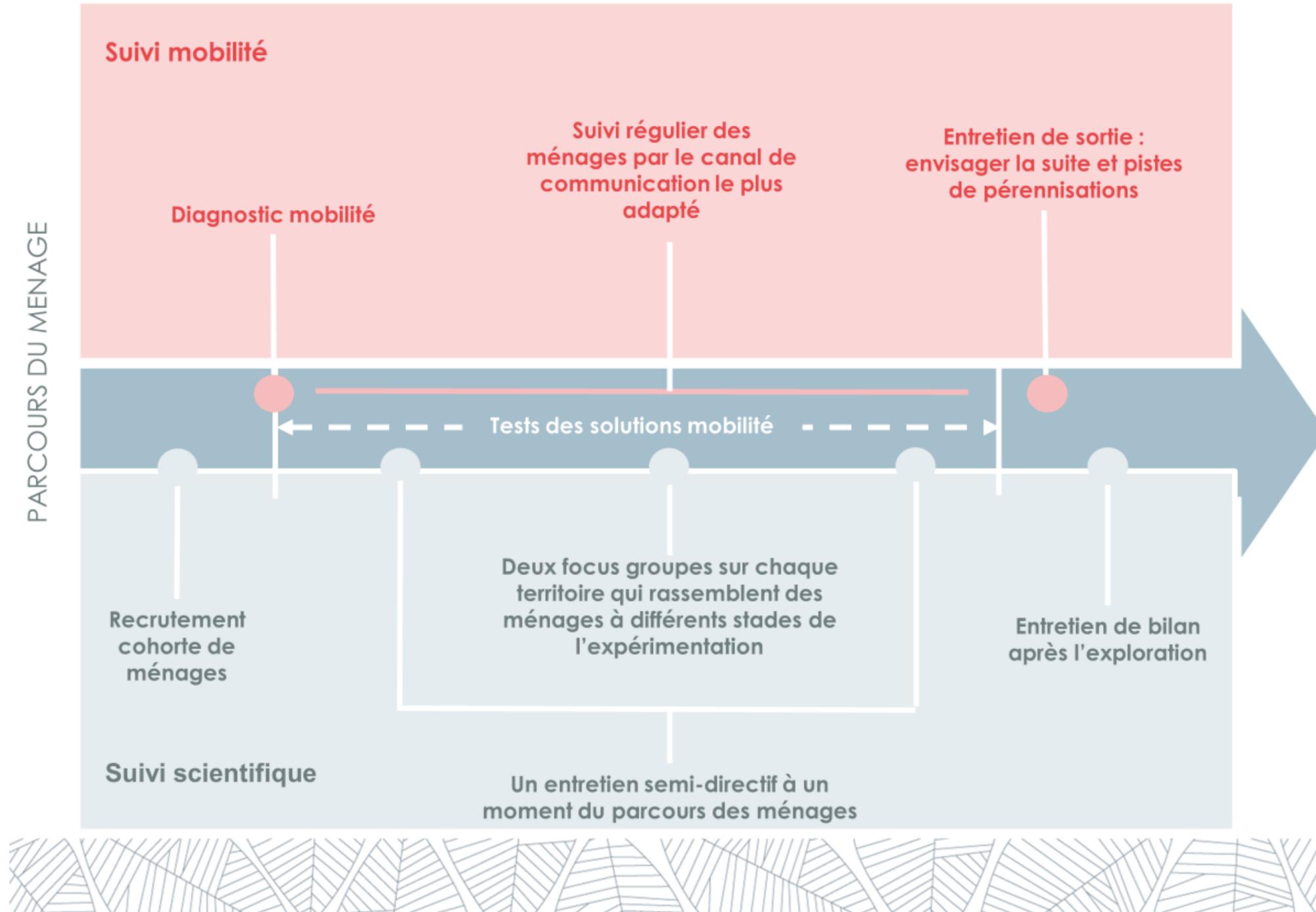
3 TYPES DE ZONES DE VULNERABILITES IDENTIFIEES

- + Les centres et les péricentres urbains
- + Les couronnes périurbaines
- + Les communes peu denses éloignées des centres urbains

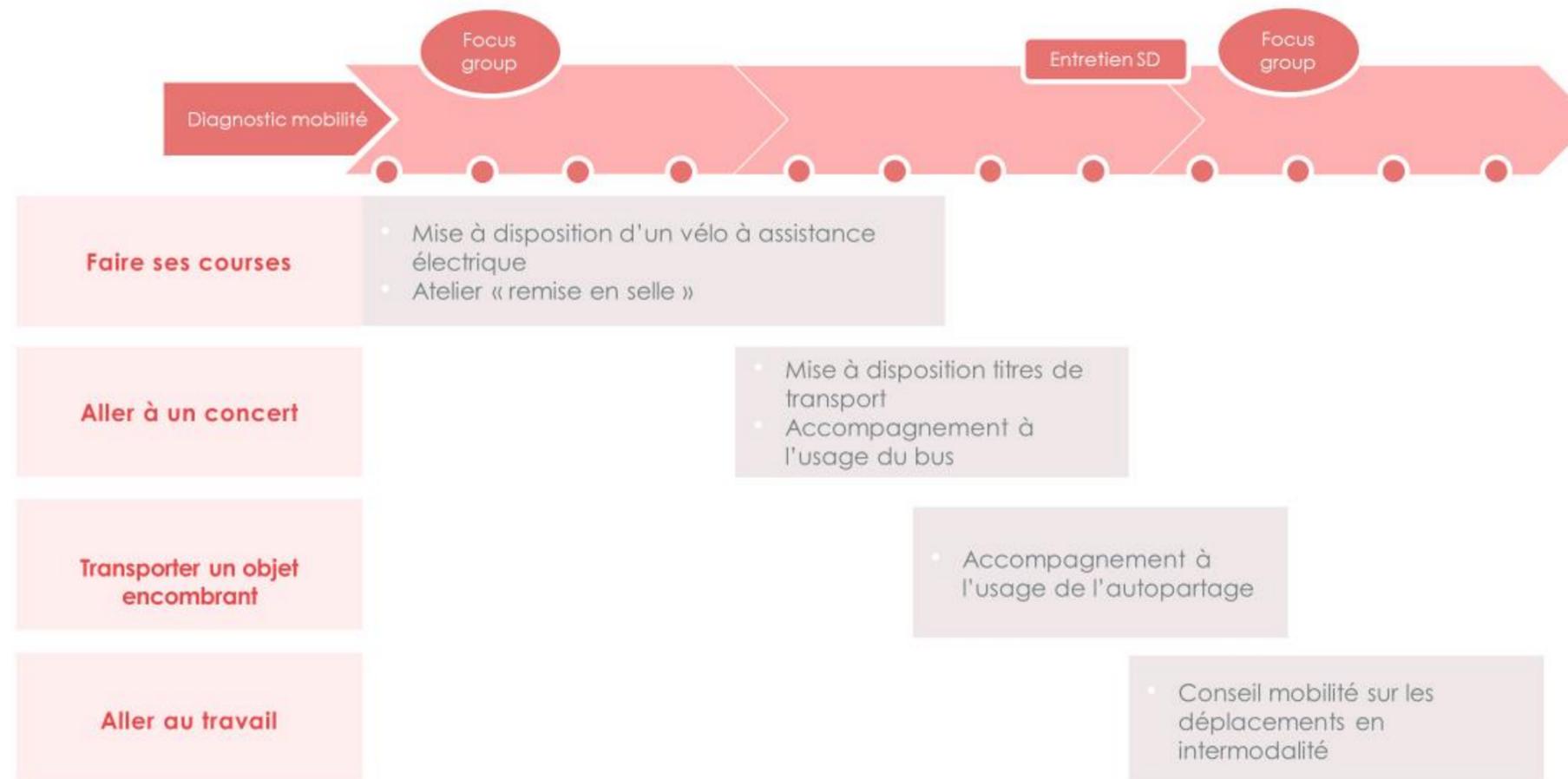
Identification des prescripteurs et relais locaux



/ LE SUIVI DE MENAGES



/ LANCEMENT DES EXPERIMENTATIONS



QUESTIONS / RÉPONSES

Sandrine De-Boras

Chef de projets Innovation Transdev.
Cheffe de file du groupe de travail Tous Mobiles.



CONCLUSION : L'HEURE DES TRANSFORMATIONS ?

Daphné Chamard Teirlinck

Responsable "Mobilité inclusive et durable". Secours catholique.

QUESTIONS / RÉPONSES

Sandrine De-Boras

Chef de projets Innovation Transdev.
Cheffe de file du groupe de travail Tous Mobiles.





Webinaires
de la mobilité solidaire

**Tous
Mobiles**



PROCHAINS WEBINAIRES 2024

EPISODE #15

La mobilité solidaire :
une histoire de genre ?

MARDI 28 MAI 2024

EPISODE #16

Mobilité solidaire : quelles pistes
pour l'évaluation de ses impacts ?

MARDI 15 OCTOBRE 2024

EPISODE #17

L'actualité de la mobilité solidaire
dans les territoires

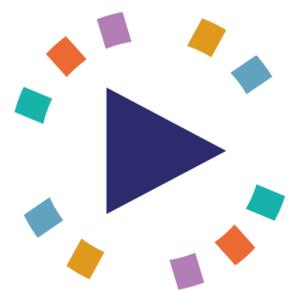
MARDI 03 DÉCEMBRE 2024



Webinaires
de la mobilité solidaire

**Tous
Mobiles**

30 janvier 2024 - Épisode #14
ZFE et mobilité solidaire, l'heure des transformations !



Webinaires
de la mobilité solidaire

**Tous
Mobiles**

REVOIR LES WEBINAIRES EN REPLAY



Sur le site Tous Mobiles

<https://tousmobiles-kit.com/voir-les-replays>

Sur la chaine YouTube du LMI



Webinaires
de la mobilité solidaire

**Tous
Mobiles**

30 janvier 2024 - Épisode #14
ZFE et mobilité solidaire, l'heure des transformations !